Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische

Zeitschrift = International theological review

Band: 14 (1906)

Heft: 54

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

* Ein Hirtenbrief. — In dem Hirtenbrief, den Bischof Herzog auf die Fastenzeit des Jahres 1906 erlassen hat, wird das Thema « Die Wege Gottes » behandelt. Anknüpfend an Matth. 22, 16 erinnert der Bischof daran, dass « der Weg Gottes » im Sinne der Pharisäer allerdings das dem Willen Gottes entsprechende menschliche Verhalten sei; allein er bemerkt, man könne den Ausdruck überhaupt auch auf die Art anwenden, wie der Mensch in Gemeinschaft mit Gott zu gelangen suche und wie Gott diesem Bestreben entgegenkomme. Versteht man den Ausdruck in diesem allgemeinen Sinne, so denkt man zunächst an einen Weg der Erkenntnis: der Mensch trachtet nach Erkenntnis Gottes. Der Apostel Paulus billigt dieses Streben und ist insbesondere der Meinung, dass die Erkenntnis der sichtbaren Natur zur Erkenntnis Gottes führe. Das wird heute mit Unrecht vielfach bestritten; von anderen wird empfohlen, statt von der Schöpfung vom geistigen Wesen des Menschen oder von der religiös-sittlichen Anlage des Menschen auszugehen. In jedem Fall aber bleibt unser Wissen Stückwerk; wir sehen nur wie durch einen Spiegel, rätselhaft. Zur vollkommenen Erkenntnis verhilft uns Gott, der uns entgegenkommt in dem Ebenbild seines Wesens, in dem fleischgewordenen ewigen Wort. Christus lehrt nicht bloss die Wahrheit, sondern er ist die Mensch gewordene Wahrheit.

Vom Weg der Erkenntnis ist zu unterscheiden der Weg der Gerechtigkeit, d. h. der vollkommenen Erfüllung des göttlichen Willens. An diesen Weg dachten die alttestamentlichen Gesetzeslehrer. Daher dringen sie auf tatsächliche Leistungen. Im Grunde ist die ethische Bewegung unserer Tage nur eine Erneuerung der Anschauung, nach welcher der Mensch durch tugendhafte Werke zu Gott kommt. Den wahren Gedanken, der in dieser Anschauung liegt, bestätigt auch Jesus. Ja erst Christi Wort offenbart uns vollkommen, wie die gute Leistung beschaffen sein muss und was

ihr moralischen Wert verleiht. Aber auch auf dem Wege der Gerechtigkeit ist Gott uns entgegengekommen in der Person Christi, indem er uns seine Vaterliebe kundgetan, uns seiner Vaterliebe gewiss gemacht und sie in unsere Herzen ausgegossen hat. Damit ist der Mensch zu Gott in das Verhältnis des Kindes zum Vater getreten, und was bisher fremdes Gebot war, wurde in ihm Geist und Leben. Christus ist nicht bloss ein zweiter Moses oder gar nur ein weiser Ausleger der mosaischen Gesetzesordnung, sondern er ist das Leben, das in seiner Person den Menschen durch Gottes Güte geschenkte Leben wahrer Gottesgemeinschaft.

Im allgemeinen aber suchten die Menschen ihr Heil weder auf dem Wege der Erkenntnis noch auf dem Wege der Gerechtigkeit, sondern auf dem des Opfers. Das Opfer ist eine Leistung, die über die gewöhnlichen täglichen Verpflichtungen und Verrichtungen hinausgeht und zur Voraussetzung hat, dass eine Schuld auf dem Menschen lastet, die bezahlt werden sollte. Eine solche Schuld war wirklich vorhanden; sie machte sich fühlbar in jedem frommen Gemüt, in jedem erleuchteten Gewissen. Daher war alle Religionsübung in erster Linie Opferkultus. Jesus widerspricht der Anschauung nicht, nach welcher sich der Mensch mit Opfern Gottes Wohlgefallen erwerben kann; aber er betont die persönlichen Opfer der Reue, der Selbstverleugnung, der Wohltätigkeit, der Geduld, der Treue. Bevor jedoch der Mensch es wagen durste, mit solchen Opfern vor Gottes Angesicht zu erscheinen, musste er aus dem Verhältnis sklavischer Furcht erlöst und in das Verhältnis der Gotteskindschaft versetzt werden. Darin besteht das Erlösungswerk. Gott ist den Menschen auch auf dem Wege des Opfers entgegengekommen; denn « Gott war in Christus und versöhnte die Welt mit sich selber ». Damit ist nun allerdings wieder ein Opferkultus entstanden, nicht ein solcher, der in der Darbringung neuer Opfergaben oder in der Wiederholung der einen Opferhandlung besteht, wohl aber ein Kultus, mit dem der Christ das ein- für allemal dargebrachte Opfer für sich in Anspruch nimmt und geltend macht. Das ist die Eucharistie, mit der wir uns dem Hohenpriester anschliessen, durch den wir Zugang zum Vater erlangten. Christus ist der Weg. - Das sind die wichtigsten Gedanken, die im Hirtenbrief weiter ausgeführt und begründet werden.

* Une Encyclique nouvelle. — Pie X a fait annoncer depuis longtemps qu'il donnerait aux évêques, aux prêtres et aux fidèles de France ses instructions relatives à la Loi de la Séparation. Enfin, le 17 février dernier, cette Encyclique a été publiée en français dans la Croix et l'Univers. Elle a causé une déception, en ce sens qu'elle n'est qu'une première partie, et que le pape en

annonce une seconde, qui complétera la première. Dans la première est la thèse ou la théorie, c'est-à-dire les principes auxquels tout disciple du pape doit tenir; dans la seconde seront indiquées les mesures pratiques à suivre. Pie X, avant de fixer ces mesures, attend les règlements que le gouvernement doit publier pour l'exécution de la loi susdite. Sera-ce la révolte organisée, ou l'obéissance? Nul ne le sait encore. Logiquement, d'après le contenu de l'encyclique de février, ce devrait être la révolte: car cette encyclique est la condamnation formelle de la Loi et de la Séparation. Mais, avec la célèbre distinction de la thèse et de l'hypothèse, Rome peut à son gré se mettre en parfaite contradiction avec elle-même, dire non en thèse et oui en hypothèse, condamner la loi en principe et la pratiquer en fait. Nous verrons.

Toujours est-il que, d'après le pape, les principes de son Eglise sont inconciliables avec ceux de la société civile, telle qu'elle est organisée en France. La société civile en France est fondée sur les droits du peuple; or le pape ne reconnaît, dans l'Eglise, aucun droit, aucun pouvoir, au peuple; le peuple des simples fidèles n'a que des devoirs, les devoirs de complète soumission et d'aveugle obéissance à la hiérarchie, laquelle seule a des pouvoirs, ceux que le pape veut bien lui concéder. Telle est la constitution actuelle de l'Eglise romaine. De plus, le pape parle de la « lutte sainte » engagée par les évêques et les fidèles contre la loi, et il les exhorte à « toute l'ardeur de ce zèle vigilant et infatigable dont, de tout temps, l'épiscopat français a fourni, à sa louange, des preuves si connues de tous ». C'est donc une Encyclique de combat. Les canons du Vatican sont prêts. La prochaine Encyclique dira quelle sera la poudre et quelle la tactique. Donc ce n'est déjà plus la paix, pas même la paix armée; c'est la guerre en thèse, en principe, en droit, et tous les papistes qui tiennent aux principes et au droit doivent donc déjà « lutter » contre la Loi et contre les exécuteurs de la Loi. C'est bien réellement l'Encyclique Vehementer.

* Une correspondance de Rome. — La consécration de nombreux évêques français, nommés directement par le pape, consécration faite à Rome par le pape même, dans les circonstances si tendues où se trouve la papauté, était un fait grave, solennel même; et l'on devait s'attendre à trouver, dans les récits de cet événement, des idées de quelque valeur et de quelque élévation de la part des « correspondants romains » des grands journaux français dévoués à Rome. Or voici ce que celui du Figaro, qui signe Félix II et qui a la prétention d'être au courant des « idées » de la cour de Rome, voici ce qu'il a publié le 25 février, en voyant les préparatifs de « la grande solennité » : « J'ai constaté avec plaisir

qu'on s'est abstenu de couvrir les admirables marbres de la basilique des tentures rouges à franges d'or et d'un effet antiesthétique, qu'on avait l'habitude de mettre aux jours de grande cérémonie. Tout au fond de la nef, devant la chaire de St. Pierre, a été érigé un autel où le Pape célébrera la messe; à gauche s'élève le trône papal, surmonté d'un baldaquin cramoisi frangé or; en face du trône, deux autels pour les nouveaux évêques... Après la cérémonie, une collation sera offerte aux nouveaux élus. A Rome, de mémoire d'homme, on ne se rappelle pas de cérémonie d'une importance religieuse aussi extraordinaire. Il faut remonter loin, dans les annales de l'Eglise, pour trouver trace d'une semblable solennité...» Et la lettre publiée le 26 est du même ton et du même ordre.

Ainsi, dans cette solennité « extraordinaire », on n'a à mentionner que des baldaquins cramoisis frangés or, des tentures rouges, une collation, et autres niaiseries! Voilà les grandes pensées romaines! Voilà le niveau intellectuel et la mentalité de la cour du Vatican! Et en France, des lecteurs qui croient former une élite, voire même la classe dirigeante, ont, de fait, un esprit assez abaissé pour se repaitre de tels détails! Est-il besoin d'être infaillible et infaillibiliste pour en être réduit à des futilités de décors et de cérémonies! N'est-ce pas déjà le châtiment de l'abdication de l'intelligence? Receperunt mercedem suam, vani vanam.

* Comment le rédacteur des lettres de Pie X ne compromet pas l'infaillibilité papale. — On sait déjà que la curie romaine, lorsque elle veut parler sans rien dire, a le talent de s'envelopper dans des phrases latines absolument imprécises et même vides. Voici, par exemple, ce qui a été écrit, le 11 janvier 1906, à M. Le Camus, évêque de La Rochelle, auteur de trois volumes sur l'œuvre des apôtres : « De même qu'on doit condamner la témérité de ceux qui, plus préoccupés de suivre le goût de la nouveauté que le magistère de l'Eglise, n'hésitent pas de recourir à des procédés critiques d'une liberté excessive, ainsi ne doit-on pas approuver ceux qui n'osent rompre, en aucune chose, avec l'exégèse scripturaire habituelle, même lorsque le sage progrès des études, la foi sauve, la demande. C'est entre ces extrêmes que vous marchez avec rectitude. » Jusqu'où va la témérité, et jusqu'où la timidité? en quoi les deux sont-elles coupables? quelle est la zone où l'on n'est ni téméraire ni timide? C'est ce qu'il importerait précisément de savoir, et c'est précisément ce que l'infaillible Pie X se garde bien de dire. Que n'est-il toujours aussi prudent!

* Une Lettre de l'évêque Strossmayer sur l'Eglise romaine.

— La « Rivista d'Italia » a publié récemment des lettres de Stross-

mayer au professeur Giacomo Lignana. Dans l'une (10 février 1870), dont le texte allemand est publié par la « Gazette de Francfort », il est dit: « Heute sind alle unparteiischen Menschen, die der Sache der katholischen Kirche am meisten ergeben sind, davon überzeugt. dass dem Papsttum, wie es sich in Italien repräsentiert, alle Intelligenz, alle moralische Kraft und jeder Ausblick in seine Zukunft fehlt. Das Papsttum in Italien stellt nicht mehr die Allgemeinheit des katholischen Gewissens dar, sondern eine Partei, die sich (aus Gründen, die wir alle kennen, und die keine Berechtigung haben) durch Heuchelei und, wenn sie könnte, auch mit Gewalt dem religiösen Gefühl und den edelsten und gerechtesten Tendenzen der Kultur in Europa aufzwingen will. Das ist die aus der Erfahrung gewonnene Überzeugung, die nicht nur ich, sondern der beste Teil des Episkopats hat. Die römische Kurie hat zu sehr mit dem blinden Gehorsam des Episkopats gerechnet. Als wir nach Rom berufen wurden, um die gefährdete Kirche zu verteidigen und zu stärken, haben sich viele von uns überzeugt, dass die grösste Gefahr von jenen kommt, die sich an die Stelle der wahren, von Christus gegründeten Kirche setzen wollen. Die Kirche ist nicht der Papst, noch das Kollegium der Kardinäle, noch die Jesuiten, sondern das katholische von der Gnade und den Verdiensten Christi erleuchtete Gesamtbewusstsein. Voir le Katholik 10 février 1906, p. 46.

* M. l'évêque Turinaz contre M. Paul Sabatier. — Nos lecteurs connaissent l'ouvrage de M. Paul Sabatier: A propos de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (voir cette livraison, p. 361). M. l'évêque de Nancy, grand ferrailleur, a cru devoir pourfendre M. S. dans une « Lettre ouverte ». Cette lettre n'est pas une réfutation, car tous les faits et tous les arguments produits par M. S. restent debout; mais elle est un indice très curieux de la mentalité épiscopale dans l'Eglise romaine actuelle. Tous les évêques de France ne pensent certainement pas comme M. T.; mais ses idées, sinon ses allures, sont, je crois, celles de la majorité. Examinons donc sa Lettre de près.

Il dit (p. 3): « Vos éloges démontrent que les prêtres que j'ai combattus sont, non pas seulement des novateurs dans le catholicisme, mais des destructeurs du catholicisme. Il y a certes de quoi vous être reconnaissant. » — Voilà donc un évêque qui est reconnaissant qu'un homme de la valeur de M. Paul Sabatier lui démontre qu'il y a des prêtres de l'Eglise romaine qui démolissent cette même Eglise! N'est-ce pas étrange? Ne devrait-il pas plutôt gémir et peser plus exactement les arguments de ces prêtres et de M. S.? Au lieu de cela, il jette à la face de son adversaire le

qualificatif d'inexact (p. 4), comme s'il était lui-même infaillible! Les « domestici » des princes sont plus arrogants que les princes mêmes, et ceux de l'Infaillible plus infaillibles que leur maître!

M. T. dit que le clergé français aurait accepté une République « juste et libérale » (p. 4). Quelle singulière idée se fait-il donc de la justice et du libéralisme? La République actuelle a gorgé le clergé romaniste de privilèges, qu'elle maintient encore en partie; et les privilégiés crient à la persécution, parce qu'on ne leur accorde pas tout ce qu'ils convoitent, et parce que la République ne se suicide pas pour les beaux yeux d'un Pouvoir qui veut prendre sa place!

Selon M. T., « le principe premier de la persécution implacable que subissent le catholiques », c'est « la tyrannie sans limites de la franc-maçonnerie » (p. 5). — M. T. se trompe. Le débat n'est pas entre le catholicisme et la franc-maçonnerie, mais entre la papauté cléricale et le droit commun. Ceci est beaucoup plus grave, et M. l'évêque, qui croit tout savoir, ne se doute même pas d'un fait qui crève les yeux. — Il accuse M. de Mandat-Grancey de parler de choses « qu'il ne connaît pas » (p. 7), quand il attaque les évêques. Hélas! c'est M. l'évêque de Nancy qui ne connaît pas le vrai catholicisme, qui le confond avec le cléricalisme, qui croit avoir le monopole de la vérité, et qui accuse d'ignorance ceux qui ne pensent pas comme lui! Triste mentalité!

Il croit que ses prêtres sont de grands savants, parce qu'ils « ont suivi les cours des Universités romaines » (p. 9). Quelle naïveté! - Il appelle « lâches et traîtres » les séminaristes qui gémissent sur l'état des séminaires (p. 11). O sincérité! ô charité! — Il glorifie la canonisation d'un Pierre Fourrier et d'un curé d'Ars (p. 13). O profondeur de la pensée! ô sublimité de l'idéal épiscopal! --M. T. défie M. S. de lui démontrer qu'il ait fait autre chose, lui évêque, que « rappeler le droit de l'Eglise, enseigner la vraie doctrine et condamner l'erreur » (p. 21). M. S. a bien d'autres choses à faire. M. l'évêque est seul à croire que la papauté soit l'Eglise, que le cléricalisme soit la vérité, que la science moderne soit l'erreur. Il en appelle à l'Eglise catholique et à la France catholique (p. 22); c'est son dernier mot. Comment ne voit-il pas que la papauté a rompu depuis longtemps avec le catholicisme, et que la France qui pense rompt chaque jour davantage avec le parti clérical papiste? Le fait est cependant notoire.

Une page, toutefois, est excellente dans la Lettre de M. T.; c'est la p. 12, où il signale aux Newmanistes leurs erreurs. « On démontrera bientôt, leur dit-il, que la parole du cardinal et ses exposés manquent souvent de clarté, que sa méthode ne peut être approuvée dans son ensemble; on constatera des erreurs graves

sur les notions et les progrès de la foi. C'est déjà fait, Monseigneur. Le surcroît de lumière que vous apporterez sur ce point, sera applaudi avec joie; mais comment défendrez-vous les évolutions de Rome en attaquant l'évolution de Newman? Le paradoxe sera intéressant. Attendons.

Nous ne saurions terminer cette notice sans mentionner l'article que le P. Paul Bernard a écrit, dans les Etudes du 20 février, en faveur de M. T. Dans cet article se trouve un aveu, très grave, sur l'impossibilité d'une conciliation entre le catholicisme et la démocratie, d'après la conception que s'en fait le R. Père. « Il existe en France, dit-il, deux esprits qui se heurtent et se combattent, et qu'on ne réconciliera jamais » (p. 543), et ces deux esprits seraient l'esprit catholique et l'esprit démocratique. L. R. Père se trompe, espérons-le: car il y a d'excellents catholiques qui sont démocrates, et d'excellents démocrates qui sont catholiques. Le R. Père donne-t-il des preuves de son opinion? Non. Il prétend qu'il s'agit d'une religion nouvelle « démocratique et laïque ». Première erreur : car il s'agit du catholicisme même, mais du catholicisme compris comme beaucoup de démocrates et de laïques le comprennent, en union avec beaucoup d'ecclésiastiques qui savent ce qu'est le vrai catholicisme. Ensuite, le R. Père s'écrie avec un dédain manifeste : « Laissons vaticiner témérairement les grands prêtres. » Hé! la témérité est peut-être du côté du R. Père. Ce n'est qu'une querelle de moines, disait Léon X; et Léon X s'est trompé. La « vaticination téméraire » que raille le R. Père pourrait bien être davantage. Le R. Père prétend que M. Sabatier intervertit les rôles quand il donne raison aux hérétiques contre la hiérarchie cléricale. Qui sait? Ici encore M. S. pourrait bien avoir raison. Le R. Père prétend qu'il s'agit du « culte de la libre pensée ». Mais non, mon Révérend Père, il s'agit du culte de Dieu, du culte du Christ, mais d'un culte dans lequel il y a plus de pensée et plus de liberté que dans celui que vous défendez, et la question est de savoir qui a raison. Cette question vaudrait d'être traitée autrement que par des mots vides ou des gros mots, et c'est ce que vous ne faites pas. Vous qualifiez M. Sabatier de «libre penseur»: or il est certainement plus chrétien que vous ne pensez. Vous affirmez « qu'il ne permet à personne au monde, pas même à Dieu, d'élever un édifice dogmatique > (pag. 545). Ceci est de la pure fantaisie, pour ne rien dire de plus. Une cause défendue par de telles assertions et de tels procédés, est bien près d'être perdue, si même elle ne l'est déjà depuis longtemps.

* Les inventaires des églises, en France, d'après la loi de Séparation. — Cet inventaire avait pour objet de préparer la dévolution des biens d'église aux associations cultuelles qui doivent se former avant le mois de décembre 1906. Cet inventaire était nécessaire; car, dans le cas où aucune association cultuelle ne se formerait, lesdits biens seraient dévolus à l'Etat. Or, au lieu de le favoriser (comme on le devait), les chefs du parti ultramontain ont organisé, à Paris surtout, une résistance qui a été une véritable émeute et qui a même provoqué dans plusieurs églises l'effusion du sang. Les faits relatés dans les journaux du 1er au 15 février, sont connus de tout le monde. Nous ne pouvons, ici, qu'en tirer quelques conséquences: 1º Les chess de la résistance étaient des personnages politiques, connus pour leur hostilité contre la république; il s'agissait de faire pièce au gouvernement, et de faire croire à une persécution religieuse là où il n'y avait absolument rien de contraire ni à la religion, ni même au clergé. — 2° Ces personnages politiques avaient enrôlé pour cette triste besogne et cette profanation des églises, de pauvres ouvriers et des femmes ignorantes, faciles à exciter et à exploiter. — 3° Leur fanatisme était tel que, là où les prêtres (ils furent rares) essayèrent de les calmer, ces prêtres ne recueillirent que des injures. Des agents de police et des pompiers, essayant de protéger les représentants de l'Etat, furent « à demi assommés ». Dans une assemblée publique, M. Marc Sangnier, directeur du Sillon, ayant blâmé cette résistance, fut hué. Au contraire, M. Paul Vatrin fut applaudi pour avoir exalté « les admirables guerres de religion et célébré la St. Barthélemy, cette nuit splendide qui vit s'affirmer le triomphe de la patrie et de la religion »! — 4º Il est à noter que les ecclésiastiques qui ont refusé aux agents de l'Etat de leur communiquer les indications nécessaires, ont prétexté qu'ils attendaient, avant d'obéir à la loi, la décision et le mot d'ordre de Rome; ce qui prouve clairement que, dans l'Eglise ultramontaine, c'est le pape, chef étranger, qui décide de l'acceptation ou du rejet des lois françaises. — 5° Si de tels faits ont pu se passer sous l'épiscopat et avec le concours d'évêques français, que n'arrivera-t-il pas lorsque les populations seront ameutées par des évêques (peut-être italiens de naissance et d'éducation) directement nommés et imposés par le pape?

* Les droits des laïques et les assemblées de paroisse dans l'ancienne France. — Aujourd'hui que le hiérarchisme fleurit dans toute sa beauté (pour s'annihiler du reste dans la personne infaillible et omnipotente du pape), aujourd'hui que les simples fidèles ne sont plus (au grand regret de M. Fonsegrive qui en gémit, mais qui n'en peut mais) que de simples machines à croire, à obéir et à entretenir les caisses pontificales, il est plus nécessaire que jamais de restituer aux simples fidèles les droits qu'ils avaient

dans l'ancienne Eglise, ainsi que leurs devoirs de gardiens du dépôt de la foi, de gardiens des canons, etc. Quelques-uns de ces droits existaient encore dans l'Eglise gallicane, si calomniée par le parti ultramontain d'aujourd'hui; ils étaient certes bien amoindris. Néanmoins cet amoindrissement est encore intéressant. M. Camille Pinta, chef de bureau au Crédit foncier (Paris), les décrit dans la Gazette des tribunaux du 7 janvier 1906; article qui a été reproduit en partie dans Demain (19 janvier, p. 13-14) et que l'auteur a complété ensuite dans cette dernière Revue (9 février, p. 10-11). En voici quelques passages:

« Il y avait, dans les grandes paroisses, deux sortes d'assemblées pour régler les affaires de la fabrique. L'une était l'assemblée générale de la paroisse, l'autre l'assemblée du Bureau ordinaire, composée seulement du curé, des marguilliers en charge et de quelques anciens marguilliers. Mais, dans la plupart des paroisses, surtout à la campagne, il n'y avait point de Bureau ordinaire, et tout ce qui était d'administration courante se faisait par les marguilliers seuls. Quant au surplus, il se réglait dans l'assemblée générale. Cette assemblée, dans un certain nombre de paroisses, était composée du curé, des marguilliers en charge et de tous les habitants qui voulaient y assister. Dans les autres, où l'on avait reconnu les inconvénients de réunions trop nombreuses, ne faisaient partie de l'assemblée, en dehors du curé et des marguilliers ou anciens marguilliers, que les officiers de judicature, les avocats, les commissaires des pauvres et les notables. Il fallait, en outre, être de bonnes mœurs et de probité reconnue. Les assemblées générales tenaient leurs réunions ordinaires deux fois par an ou même trois . . . On voit, d'après les diverses dispositions concernant dans l'ancienne France les assemblées générales de paroisse qui fonctionnaient, avec quel soin minutieux était réglée jusqu'aux moindres détails l'organisation matérielle du culte. Mais ce qu'on y voit aussi apparaître, c'est d'abord cette règle fondamentale et incontestée que l'administration des biens des églises était chose laïque et temporelle. C'est ensuite ce principe que les pouvoirs des fabriques, marguilliers ou procureurs, ne pouvaient émaner que de l'élection, et que le corps électoral était composé des membres de l'assemblée générale de la paroisse.

« Quels que soient les légitimes griefs des catholiques français contre la récente loi de Séparation, il ne faut pas cependant se laisser entraîner à de périlleuses exaspérations et à aller jusqu'à prétendre notamment... que les associations cultuelles instituées en remplacement des fabriques de 1809, constituent une institution schismatique au premier chef, par cela seul qu'elles favorisent l'immixtion des laïques dans l'administration du temporel. Il est

bien évident que ceux qui, à propos des associations cultuelles, crient à l'abomination de la désolation, n'ont absolument aucune notion de ce qui se faisait naguère et qu'ils ignorent entre autres choses que les membres des fabriques procédaient de l'élection. Je constate d'ailleurs avec regret que cette méconnaissance du passé n'existe pas seulement dans la masse des fidèles. Elle est aussi partagée par un très grand nombre de membres du clergé, pour lesquels la réglementation de Germinal an X demeure un dogme intangible, et qui, obstinément rebelles à la conception d'un régime différent, avoueraient peut-être, s'ils osaient faire connaître le fond de leur pensée, qu'ils préfèrent encore la désignation des évêques par un ministre athée ou franc-maçon à l'élection des fabriciens par une assemblée de catholiques...

« Ce qui s'impose à l'heure actuelle, c'est un changement dans la mentalité des catholiques, prêtres et fidèles. Ce qu'il faut, c'est qu'ils regardent non seulement ce qui se pratiquait dans l'ancienne France, la fille aînée de l'Eglise, mais encore ce qui se pratique aujourd'hui au delà de nos frontières, chez les peuples pour lesquels il n'y a point eu, comme chez nous, dans les traditions nationales, cette brusque et violente solution de continuité résultant de la Révolution...

C'est un fait que, chez les anciens-catholiques de la Suisse, la paroisse est administrée par l'assemblée paroissiale, qui se réunit une fois l'an, et par le Conseil paroissial qui se réunit tous les mois pour la réglementation des affaires courantes. Le curé fait partie de l'une et de l'autre, mais les autres membres sont laïques. Tous, y compris le curé, sont recrutés à l'élection.

- * L'Association cultuelle de Culey (Meuse). On connaît l'histoire de cette paroisse et de ses démêlés avec l'évêque catholique-romain de Verdun. Décidée à rester catholique et à combattre l'ultramontanisme, cette paroisse a formé une association cultuelle catholique; qu'on la caractérise par l'épithète de nationale dans le langage courant, peu importe. Elle veut rester sur le terrain légal. Elle a consenti à accorder la cojouissance de l'église communale aux partisans de l'évêque romaniste; donc elle a fait preuve de tolérance et rempli plus que son devoir. Nous verrons ce que le cours des choses produira. En attendant, le Bureau de cette association cultuelle a publié un « Appel aux associations cultuelles », qui a paru dans le journal protestant de M. F. Meillon (France et Evangile, journal de la Réforme religieuse), et dont voici quelques extraits:
- « Une grande loi, féconde en progrès, vient de changer la face des choses religieuses en France. Désormais il s'agit de grouper

autour de l'Evangile et de notre Seigneur Jésus Christ, sous la forme traditionnelle du culte catholique, toutes les âmes religieuses qui refusent de se résigner à la disparition de la religion dans notre patrie.

Le péril est double.

L'athéisme s'organise et se montre déjà aussi intransigeant dans ses dogmes négateurs que le cléricalisme politico-religieux qui l'a engendré.

L'avenir ne saurait appartenir à aucune doctrine sectaire, qu'elle soit athée ou cléricale. — Il appartiendra, nous en sommes profondément convaincus, à la religion qui s'inspirera des éternels besoins de l'âme humaine et qui saura allier le respect d'un glorieux passé avec les aspirations des temps nouveaux.

— Nous croyons à la nécessité d'une conversion morale pour tout homme dès qu'il a entrevu la réalité du mal en lui-même et des abus dans la Société.

Nous croyons à l'existence d'un Dieu personnel, se communiquant intérieurement à l'homme qui le cherche de tout son cœur. Nous croyons à Jésus-Christ Sauveur des individus et Rédempteur des nations qui s'attachent à Lui comme à leur idéal, qui le prennent pour Maître et qui veulent poursuivre son œuvre de régénération individuelle et de justice sociale.

Nous croyons à l'Esprit de Dieu que Jésus-Christ nous donne quand nous nous plaçons dans les conditions morales et religieuses nécessaires pour le recevoir.

Nous croyons à *l'Eglise Chrétienne catholique* — c'est-à-dire à la Société des libres croyants — telle que Jésus de Nazareth, son chef indiscutable, a voulu l'établir et l'a établie sur la terre.

Nous respectons la hiérarchie ecclésiastique, mais conformément aux règles de l'*Eglise catholique primitive*; nous demandons que ses titulaires soient désignés d'abord par la libre élection.

Nous maintiendrons de tout notre pouvoir la liberté et l'autonomie des paroisses tout en nous efforçant d'établir leur fédération fraternelle sur toute l'étendue du territoire français.

En un mot, malgré les oppositions intéressées des castes et parfois des Eglises elles-mêmes, nous croyons à l'établissement sur la terre du royaume de Dieu, annoncé par tous les prophètes et voulu par Jésus-Christ.

... Nous nous adressons en toute confiance à tous les fidèles décidés à créer et à soutenir les paroisses catholiques nationales qui adopteront ce programme.

Nous refuserons toujours de mettre la religion au service des intérêts politiques des partis, persuadés que nous restons fidèles à

l'esprit de l'Eglise primitive en ne séparant jamais dans notre cœur l'amour de la Religion et le dévouement à la République.

Il n'y a pas un seul prêtre éclairé en France, ni même un seul évêque consciencieux, qui ne sente la nécessité impérieuse d'une réforme de l'Eglise catholique. Sans cette réforme, la France sera abandonnée aux ravages de l'incrédulité.

Humbles pionniers d'une si grande entreprise, nous n'avons d'autre but ni d'autre ambition, que d'apporter notre concours aux âmes de bonne volonté.

Que tous ceux qui pensent comme nous et qui sont avec nous, nous envoient le plus tôt possible leur adhésion.

« Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous! »
Pour que Dieu soit avec nous, restons d'abord avec Lui. »

* La «Revue catholique des Eglises». — Plusieurs choses sont à relever dans son numéro de janvier 1906. D'abord, un Examen de conscience, où l'auteur (qui signe J. C.), tout en croyant très vaniteusement son Eglise romaine appelée à s'incorporer l'Eglise d'Angleterre, l'Eglise russe, etc., émet cependant des réflexions dont toutes les Eglises, quelles qu'elles soient, peuvent tirer grand profit. En voici quelques-unes:

«Il y a des temps marqués pour l'examen sincère et rigoureux de soi. Les crises les plus soudaines, les peines d'apparence les plus révoltantes, s'expliquent toujours par quelque raison cachée. On n'a jamais que ce qu'on mérite. Si la machine craque, c'est donc qu'il y avait quelque chose de dérangé. Sachons profiter de la leçon. Nous avons cette chance aujourd'hui qu'on nous châtie bien; nous avons cette autre chance d'être exclus du pouvoir, dont l'exercice nous amoindrit toujours (p. 9)... Il ne sert à rien de nier les faits: il faut seulement les voir d'une vue plus ferme, d'un regard plus étendu, afin de collaborer à l'œuvre inévitable qu'on prévoit, de hâter la chute des adjonctions inutiles ou dangereuses, la maturation du fruit. C'est ainsi qu'on recrée la nature, en la servant (p. 10)... L'œuvre qui réclame la collaboration de tous est une œuvre de réforme. Le mot effraie, la chose est simple: toute Eglise, pour vivre, doit s'adapter aux temps sans s'y asservir, reviser sans trève ses opinions et sa discipline, corriger les abus qui se glissent en elle. L'histoire de l'Eglise, depuis l'origine, n'est qu'une suite ininterrompue de réformations (p. 12)... Les Réformateurs (du XVIe siècle) avaient raison en un sens; ils revendiquaient l'un des principes essentiels du catholicisme, lorsqu'ils demandaient qu'on sit plus large la part des laïques (p. 13)... Le dogmatisme intolérant de certains représentants de l'Eglise (a nui). Il y aura intérêt à ce que le clergé paraisse moins, à ce qu'il

laisse travailler les autres pour l'Eglise (p. 17)... Loin de nous fournir des raisons de ne pas croire, la science nous affirmera dans notre croyance: l'apologétique non voulue. non intéressée, est la meilleure; c'est la seule qui ait prise sur les intelligences. Ne l'entravons point; ne montrons aucune défiance à son égard; ne condamnons point ceux des nôtres qui cherchent (p. 17)... La Réunion (des Eglises) n'est pas affaire de diplomatie; elle ne s'agence point; elle se reconnaît. L'origine n'en doit pas être cherchée dans un affaiblissement de vie ecclésiastique propice à ce genre d'ententes verbales qui n'aboutissent jamais qu'à des paix fourrées. Le désir de la réunion naît, en chaque Eglise, des efforts faits par cette Eglise pour se régénérer; c'est toujours un approfondissement de ses principes propres qui l'amène à comprendre les autres et à s'en rapprocher (p. 19)... La Réunion, rendue possible par la réforme intérieure de ceux qui doivent s'unir, achèvera et consacrera cette œuvre de réforme. Elle fera sauter d'un coup bien des étroitesses » (p. 19).

Les anciens-catholiques applaudissent d'autant plus à ces réfléxions qu'elles se retrouvent, sans cesse répétées, à peu près dans chacune des livraisons de notre Revue. Les théologiens ultramontains ont commencé par nous traiter a priori d'apostats, sans nous lire; puis ils ont daigné nous lire, et ils ont fait contre nous la conspiration du silence; enfin, aujourd'hui, loin de nous réfuter, on nous fait écho. C'est ainsi, par exemple, que, dans cette même livraison de la «Revue catholique des Eglises» que nous analysons, on cite (p. 45-46) toutes les Revues théologiques, et même non théologiques, qui en 1905 ont traité la question devenue célèbre: Qu'est-ce qu'un dogme? Une seule est exceptée: la Revue internationale de théologie, qui cependant en est à son septième article sur la Crise doctrinale de l'Eglise romaine en France, et qui, dans chacun de ces sept articles, a non seulement exposé les opinions contradictoires des théologiens en question, mais qui encore les a réfutées à la lumière même du critérium catholique. La « Revue catholique des Eglises» a reçu les sept articles; elle les connaît. Donc elle devrait non seulement les mentionner, mais les réfuter. Loin de là, elle ne souffle mot! Espérons que, dans quelque temps, elle citera au long, dans un nouvel Examen de conscience, notre notion du dogme catholique, si méconnue actuellement dans l'Eglise romaine, et pour cause. Tôt ou tard, la vérité triomphe; nous n'en demandons pas davantage.

* Aveux de M. Turmel au sujet des griefs du P. Denisse contre Luther. — On sait que le P. Denisse a expressément accusé Luther d'avoir menti en plusieurs matières très graves. M. Turmel,

dans la «Revue du clergé français» (1er février 1906, p. 512-521), déclare que l'accusation du Dominicain n'est pas fondée. Il commence par remarquer que Luther n'est pas seul à avoir permis en certains cas l'usage du «bon gros mensonge»; que St. Liguori est allé très loin dans cette voie; mais que la question est de savoir, si de fait Luther a menti, et non seulement s'il a cru pouvoir mentir en sûreté de conscience. Le P. Denifle a affirmé qu'il a menti de fait. M. T. réplique: « Je dois dire tout d'abord que je n'arrive pas à voir ce qu'il y a de si répréhensible dans le langage de Luther relativement au rôle des pénitences monastiques... L'indignation du P. Denifle me paraît absolument excessive... Il n'a pas atteint son but. Il voulait prendre Luther en flagrant délit de mensonge; il n'a pu mener à bien son entreprise. Disons, pour préciser, qu'il a signalé, sous la plume de l'hérésiarque, des exagérations. Mais il n'est pas allé plus loin. »

* Comment M. Harnack apprécie M. Loisy. — M. Harnack a ainsi résumé la pensée de M. Loisy: « Critique ce que tu veux, mais laisse subsister comme enseignement de l'Eglise ce que la critique a détruit; car c'est l'Eglise qui porte le développement. » M. Loisy a répliqué: « M. Harnack raisonne toujours comme si l'Evangile avait si bien réalisé la perfection absolue de la religion que le christianisme n'ait pu faire ultérieurement aucune acquisition de valeur appréciable ou plutôt qu'il ait dû fatalement déchoir. Or ce principe me paraît historiquement et philosophiquement indéfendable. Et c'est pourquoi je ne trouve pas que la critique de la Bible puisse détruire et condamner la vie séculaire de l'Eglise. »

Il faut avouer que la réplique de M. Loisy paraît extrêmement faible; car elle revient à l'argument suivant: L'Evangile n'a pas réalisé la perfection absolue du christianisme; donc le christianisme a pu faire ensuite des acquisitions de valeur, et, de fait, ces acquisitions de valeur sont les dogmes romains et les institutions romaines, qui sont la vie séculaire de l'Eglise.

Or, si telle est la pensée fondamentale de M. Loisy, il est clair qu'elle est erroné: 1° parce que la révélation du Christ a été faite une fois pour toutes, et que nul n'a le droit d'y ajouter aucun dogme; — 2° parce que les dogmes et les institutions qui constituent le système romain sont contraires à l'Evangile, à la révélation du Christ, et qu'on ne saurait dès lors les taxer d'acquisitions de valeur; — 3° parce que les erreurs, les falsifications et les superstitions enseignées et pratiquées par la papauté ne sauraient être appelées « la vie séculaire de l'Eglise ». La papauté n'est pas l'Eglise. L'Eglise romaine, non plus, n'est pas l'Eglise. M. Loisy fausse donc la valeur de la révélation chrétienne en la réduisant à une

sorte d'a b c religieux que Rome serait chargée de compléter; il fausse la notion de l'Eglise chrétienne, qu'il réduit injurieusement à l'Eglise romaine; enfin il fausse les évolutions de l'Eglise romaine, en essayant de les représenter comme un perfectionnement de l'Evangile, tandis qu'elles n'en sont que la contrefaçon et la corruption.

- * Un article sur l'Epiphanie. A lire, dans le Guardian du 10 janvier dernier (p. 59), un très intéressant article de M. J. Ed. Field, dans lequel, après avoir rappelé les diverses significations du mot « épiphanie » (apparition, manifestation, illumination, adventus, avènement, parousie, théophanie), il montre que cette fête du Christ a été celle de son baptême ou de sa naissance messianique, et non pas celle de sa naissance corporelle, appelée « nativité », laquelle n'a été instituée que postérieurement, au IVe siècle, et n'a du reste pas été acceptée tout d'abord par toutes les Eglises orientales. Ce fait est gros de conséquences, parce qu'il montre comment l'Eglise primitive a compris la divinité de N. S. J. C.
- * Le Martyrologe hiéronymien et St. Expédit. Dans une notice sur St. Expédit, le P. H. Delehaye, relevant les défauts de critique d'un écrivain de la Civiltà cattolica, caractérise ainsi le martyrologe susdit (Analecta Bollandiana, 1906, nº 1, p. 93-94): «Le martyrologe hiéronymien est une compilation très complexe, dont on reconnaît au premier coup d'œil les éléments romains, orientaux, africains. La partie la plus importante, je ne veux pas dire la plus abondante, de ce catalogue général des saints de l'antiquité, est celle qui a rapport à l'Orient. On en sait la provenance. Un martyrologe général des Eglises au delà de l'Adriatique, rédigé en grec à Nicomédie, a été exploité par le rédacteur de l'hiéronymien. Ce document porte les traces incontestables d'une origine arienne... Bien que très succinctes, ces notices sont nombreuses et variées... Confiée à des copistes peu instruits et souvent négligents, la transcription répétée d'un pareil document ne pouvait aboutir qu'à l'altérer profondément, et, comme on s'en rend compte à la simple lecture, ceux qui essayèrent de corriger les erreurs des premières copies, ne sont pas moins responsables que les scribes de l'état lamentable où le document nous est parvenu. Les noms ont été travestis, changés de place, répétés sous des formes diverses, transposés en groupes d'un jour à l'autre. On a confondu les lieux, les mois, les distances avec les personnes; les rubriques locales ont été déplacées, les dates mêlées, et le martyrologe hiéronymien n'est plus, dans son ensemble, aux yeux d'un lecteur ordinaire, qu'un modèle unique de cacographie. Si les spécialistes arrivent, au prix d'un travail pénible, à tirer un peu d'or de cette

masse informe, ils savent depuis longtemps qu'elle renferme une partie irréductible sur laquelle il est inutile de s'acharner... Les martyrologistes du moyen âge... se sont trouvés dans les mêmes embarras inextricables que nous... C'est ainsi qu'il est entré dans les martyrologes des troupes de soldats martyrs, nées de la confusion de mil[iario] avec mil[itum]. De là un bon nombre de saints qui ne sont que la transformation d'une rubrique topographique, comme le S. Sébastien du 8 février, issu de la formule Sebastæ in Armenia minore, le S. Aphrodisius du 28 avril, provenant d'une mention voisine Aphrodisii in Caria, le S. Tripos du 10 juin, qui n'est autre qu'une métamorphose de Tripoli, et ainsi de suite; car cette déplorable liste pourrait être indéfiniment prolongée. Nous aurions mauvaise grâce d'en vouloir aux vieux hagiographes d'avoir quelquefois pris le Pirée pour un homme...»

Et au sujet de S. Expédit (p. 97): « Qui oserait, après tout ce que l'on vient de voir, prétendre qu'il a certainement existé un martyr du nom d'Expeditus; que l'antiquité lui a rendu un culte légitime; que le culte dont S. Expédit est honoré de nos jours se justifie par la présence de son nom dans l'hiéronymien? »

- * 287 causes de canonisation. D'après une statistique publiée en 1905 par le cardinal Steinhuber, il y avait, en cour de Rome, 287 causes pendantes, dont 141 poursuivies par l'Italie à elle seule, c'est-à-dire à peu près autant que toutes les autres nations ensemble. Quelle comédie! Sur les 287 personnages, il n'y avait que 80 femmes environ, contre plus de 200 hommes; 13 laïques et 35 membres du clergé séculier, contre 239 religieux et religieuses! En outre, le cardinal remarque le nombre relativement très minime des saints, bienheureux, vénérables, etc., en Allemagne et dans l'empire d'Autriche, depuis le XVIe siècle! Voilà l'Allemagne et l'Autriche sérieusement averties de leur évidente décadence.
- * Le débat sur Lourdes continue. M. Jean de Bonneson a publié un volume intitulé: Lourdes et ses tenanciers (Paris, Louis Michaud, in-12), dans lequel il représente Lourdes comme un mensonge, une supercherie, une petite invention du curé Peyramale qui s'est magnifiée en grosse affaire, une maison commerciale, une exploitation, une entreprise aussi de politique réactionnaire, un « mauvais lieu » dont la fermeture est inévitable. Il affirme que 45 jours avant la première apparition, et dès le 28 décembre 1857, M. Falconnet, procureur à la cour impériale de Pau, mit le procureur impérial de Lourdes en garde contre des « scandales » semblables à ceux de La Salette, qui se préparaient pour la fin de l'année. Ou'en va dire M. l'abbé Bertrin, le grand désenseur de Lourdes ?

L'Inquisition en France. — M. Sentupéry écrivait dernièrement, dans le Lyon Républicain:

- En ce moment même, plus de cinquante prélats, prêtres et simples laïques, tous fervents catholiques, mais coupables de marquer des tendances libérales ou tolérantes, ont ainsi suspendue sur leur têtes, de par le Vatican, cette terrible épée de Damoclès. Je dis terrible, car elle l'est, en effet, pour des hommes ayant la foi, dévoués à l'Eglise et dont le seul crime est la clairvoyante vision du présent. Terrible surtout pour ces prêtres que l'article 4 de la loi de séparation livre pieds et poings liés au pape et à ses évêques, en leur permettant de les affamer, de leur couper toutes ressources en les laissant en dehors des associations cultuelles.
- « Parmi les ecclésiastiques « enquêtés » par le Saint-Office, il y aurait, dit-on, plusieurs prélats; puis des esprits libres et distingués, les abbés Baudrillard, Duchesne, Turmel et Vacandard, historiens ecclésiastiques de haute valeur, qui ont combattu les légendes inacceptables de l'Eglise; les abbés Calippe, Dabry, Garriguet, Lemire, Naudet, démocrates chrétiens; les abbés Grosjean et La Berthonnière, kantistes catholiques voués à l'implacable haine des thomistes; plusieurs ecclésiastiques lyonnais bien connus; puis les abbés Hervelin, Klein, Toussaint, etc.
- « Parmi les laïques, fervents catholiques, ayant leur place marquée dans cette première charrette blanche, on cite: M. Chaine, l'auteur des « Catholiques français »; M. Fonsegrive; M. Paul Violet, qui a écrit sur la valeur doctrinale du Syllabus; M. Le Roy, grand savant catholique, qui ne veut reconnaître au dogme qu'une valeur morale; etc. »
- * Chez les Protestants français. Le dernier synode d'Orléans a été jugé par des protestants avec une grande rigueur. M. le pasteur A. Reyss, directeur du *Protestant* (organe de la gauche libérale), a estimé que ce synode a « décrété le schisme dans les paroisses »: « son œuvre, c'est le grand schisme, précurseur et annonciateur des petits schismes particuliers, de l'émiettement indéfini des forces protestantes ». M. le pasteur L. Lafon, directeur de la *Vie nouvelle*, a dit à ce sujet: « Nous entrons dans l'anarchie ecclésiastique ». M. le pasteur P. Morize conseille à son groupe (le centre) de « constater le décès » du régime synodal. M. le pasteur Roberty (Paris) est moins pessimiste. Voici un passage d'un article publié par lui dans le *Fournal de Genève* du 11 février dernier:
- « Les « Eglises libres », depuis longtemps habituées à « marcher toutes seules », s'organisent en associations cultuelles sans donner lieu à aucune scission; quant à l'Eglise de la confession

d'Augsbourg ou luthérienne, son organisation synodale qui a soin de n'opprimer aucune conscience, fonctionne merveilleusement, et le dévouement des pasteurs et l'entente entre les fidèles facilitent toutes les tâches. Les réunions paroissiales luthériennes, qui se sont tenues à Paris le 4 février 1906, ont édifié toute l'Eglise.

Il n'en est pas de même du tempérament réformé ou calviniste tel qu'il se manifeste dans les anciennes Eglises officielles. Ici l'harmonie ne règne plus, et une scission légère s'est produite à Orléans dans le groupe « évangélique synodal ».

Pourquoi les protestants réformés éprouvent-ils une si grande peine à s'entendre, alors que leurs frères luthériens se solidarisent le plus naturellement du monde, c'est là un problème de psychologie et d'histoire ecclésiastique qui a été souvent posé et qu'on résout d'ordinaire en disant que la vie en commun exige des contradictions logiques et que les réformés, plus logiciens que les luthériens, ne savent pas prendre leur parti des illogismes théoriques nécessaires pour sauvegarder l'union des cœurs et des volontés.

Quoi qu'il en soit, le Synode d'Orléans, composé uniquement d'évangéliques ou «orthodoxes», non seulement a repoussé les avances faites par l'Assemblée libérale de Montpellier (novembre 1905), mais a refusé de prendre part à une Assemblée générale de tous les Réformés français, avant la constitution des associations cultuelles. La date de cette assemblée a été renvoyée après la convocation d'un Synode orthodoxe constituant, émanant des nouvelles Eglises orthodoxes ou évangliques, et qui, avec la meilleure volonté, ne pourra constater que le schisme, non seulement avec le groupe libéral, mais encore avec le groupe évangélique conciliateur (le Centre), mis en minorité à Orléans.

C'est par 60 voix contre 40, sur cent votants, qu'a été prise la détermination de retarder ainsi cette Assemblée générale, réclamée par les libéraux, par le Centre et, peut-on dire aussi, par le bon sens. En effet, tout semblait indiquer aux Réformés français la nécessité de se réunir au moins une fois avant de rien entreprendre par groupes séparés; il a suffi de l'intransigeance d'un groupe, celui de « l'extrême Droite », pour faire tout échouer... Une protestation signée par les 40 membres du Centre a été lue à la tribune par le pasteur Nyegaard contre le vote qui reculait l'Assemblée générale à une date indéterminée, et le Synode a pris fin non sans laisser beaucoup d'inquiétude dans les esprits. Le Centre, sans se retirer encore de l'organisation synodale évangélique, s'est constitué en un groupe homogène pour recommander aux futures associations cultuelles des statuts qui fussent aussi peu thématiques que possible; les libéraux, de leur côté, ont les leurs qui leur per-

mettraient de faire partie d'un Synode des Eglises réformées unies, si ce Synode se constitue jamais.

Toujours est il qu'à l'heure présente les Eglises réformées de France se composent de trois groupements (la Droite, le Centre et la Gauche), ayant chacun leur caisse particulière, et destinés peutêtre pendant longtemps encore à mener une existence distincte...

Le fait capital, à mon sens, de ces derniers jours, c'est la démission — provisoire mais effective — que MM. les pasteurs Wilfred Monod et Elie Gounelle ont envoyée au Synode d'Orléans. Ils ont même lu en séance, l'exposé des motifs de leur retraite, et l'émotion produite a été très vive. Mais je pense qu'un très petit nombre seulement a été surpris de cette décision.

Tous ceux qui ont suivi, même de loin, le mouvement des idées théologiques et sociales au sein du protestantisme français, durant ces vingt dernières années, et qui ont feuilleté, même distraitement, les écrits des pasteurs de Rouen et de Roubaix, s'attendaient à ce que les leaders du christianisme social, et d'un mysticisme chrétien à la fois libéral et réaliste, se sentissent à l'étroit dans l'organisation synodale telle que l'ont rêvée les chefs de la droite.

L'idéal du christianisme social, la volonté de délivrer les esprits opprimés entre une certaine tradition chrétienne et les résultats de l'immense labeur scientifique du siècle dernier ont paru à W. Monod et à E. Gounelle incompatibles avec l'orientation actuelle du régime synodal évangélique. Et les deux esprits les plus hardis de notre France protestante contemporaine, deux des existences les plus réellement consacrées au Christ rédempteur et à son œuvre, se sont vus dans l'obligation morale de se retirer de leur ancien groupement et de se réfugier dans leurs églises locales (Rouen et Roubaix), dont ils sont les pasteurs courageux et très aimés.

Ces deux démissions ont surtout ému les jeunes gens qui se consacrent en ce moment à Montauban, à Paris, à Genève, aux études pour exercer le ministère en France. Le retentissement psychologique et moral de cet acte sera plus profond que les sceptiques ne le pensent. Il nous prépare une génération de pasteurs, je ne dis pas meilleure que l'ancienne — soyons justes — mais plus adaptée aux nouveaux besoins de la vie religieuse et sociale du XXe siècle. Il rend possible la naissance d'Eglises où le lien véritable des âmes sera une action commune vers un même but et uniquement inspirée par le Christ. « Nous allons à l'Union véritable, s'écrie Gounelle dans son discours de démission (la Vie nouvelle du 20 janvier 1906), par la seule voie que Dieu nous ouvre: l'Action bonne, l'action inspirée par Fésus-Christ seul. »

- * Chez les anglicans. On lira sans doute avec intérêt les notices suivantes, toutes dues à des membres de l'Eglise anglicane:
- A propos d'un article de M. l'évêque Montgomery sur le Congrès « pan-anglican » de 1908, M. John Shelly (Plymouth) a publié, dans le *Church Times* du 5 janvier 1906, une lettre dans laquelle on lit:

I am as ready as any one to welcome all reasonable efforts to bring the various Churches in communion with the Church of England into the closest unity of mutual interest and affection and help, but these proposals, and especially the first of them, fill me with amazement and alarm. They are in effect another step in that mischievous movement that has been going on for some time past to establish an Anglican patriarchate, which, fortified by the proposed Court of Appeal, would soon become an Anglican Papacy - not in name of course, but in fact. A large gathering like the Lambeth Conference, or this proposed Pan-Anglican Synod, may be so easily moved by sentiments of fraternal enthusiasm, that it is quite possible that proposals of this kind may be accepted without any recognition of their real nature and tendency, and they ought therefore to be fully discussed beforehand with reference, not only to the ideal which may be in the minds of some enthusiastic persons, but to their practical working...

But in addition to this there is the danger of bringing back the evils of the appeals to Rome, which were one of the chief abuses of the mediæval Church. The danger of the proposed appeals is not mitigated by supposing that the Archbishop would not hear them himself, or if he heard them, would have the assistance or advice of other Bishops. The Pope did not ordinarily hear appeals himself. The real danger is the imposing on a local Church an external government other than that of a General Council.

In reading Bishop Montgomery's article, and in the various pleas which I have seen for the establishment of an Anglican patriarchate, I see repeated all the innocent and excellent reasons which induced the growth of the power of the Papacy. Those who were influenced by these reasons in the Middle Ages had no experience to guide them. We have, and it is all dead against Bishop Montgomery's proposal, so far as the daughter Churches are concerned. As far as it relates to England I am reminded of what Bishop Wordsworth of Lincoln is reported to have said when some such proposal was discussed in his presence — "If we must have a Pope, I would rather have one at Rome; he would be further off, at any rate."

— Projet de concile en Amérique. — On lit, dans une lettre de Chicago publiée par le Church Times du 5 janvier 1906:

... A great Inter-Church Conference on Federation met in New-York City, November 15th. Its purpose has been understood to be to secure co-operation on the part of various denominations in interests common to all—such co-operation, it is explained, as will not affect or compromise the distinctive principles of the religious bodies concerned...

A plan of organization was submitted by the business committee. Its preamble illustrates the difficulty of keeping such a federation from committing itself to the absurdities of undenominationalism. "Whereas," it reads, "in the Providence of God, the time has come when it seems fitting more fully to manifest the essential oneness of the Christian Churches of America in Jesus Christ as their Lord and Saviour," etc.

It is proposed to establish a "Federal Council of the Churches of Christ in America." The objects of this Council are defined to be—(1) "To express the fellowship and Catholic unity of the Christian Church; (2) to bring the Christian bodies of America into harmonious service for Christ and the world; (3) to encourage devotional fellowship and mutual counsel concerning the spiritual life and religious activities of the churches," etc., etc.

Thirty bodies were invited to the gathering. Romanists and Unitarians were not included. It is expected that the plan will be acted on by the official gatherings of each body represented, and that the Council will be organized to meet in 1908, and in every fourth year thereafter. It is earnestly to be hoped that our General Convention will not appoint representatives to the Council."

— Nicene Churchmen's Union. — An appeal is to be sent to all the Bishops who will be invited to attend the Lambeth Conference in 1908, beseeching them to promote some definite and, if possible, united course of action by the several Churches there represented, with the object of restoring the broken unity of Christendom. The appeal contains the following paragraphs:—

"In case the Orthodox Church should require the definite acceptance of the seven General Councils as a condition of intercommunion, we trust that the Bishops in 1908 would not decline to express their acceptance of the same, seeing that these Councils are accepted by East and West alike, while not one of them, so far as we are aware has ever been repudiated by the Church of England.

"Among other results which would follow from a Catholic spirit and a loyal adherence to the Fourth Council on the part

of this Conference would be the recognition of the Constantinopolitain Creed (commonly called the Nicene) in its original form, without the Filioque, as the sole authoritative Creed or symbol of the faith."

— Le péril romaniste en Angleterre. — M. W. P. Upton a publié dans France et Evangile (janvier 1906) la lettre suivante:

En résumé, la population du Royaume-Uni est de trentequatre millions de protestants et de cinq millions de catholiques.

On pourrait donc croire que les protestants anglais sont invincibles et que les intrigues romaines ne doivent pas nous inquiéter. C'est une erreur. Les périls du protestantisme en Angleterre sont très réels, parce qu'il se montre indécis contre un ennemi qui emploie effrontément les armes les plus déloyales.

Rome, sachant notre force, se garde bien de nous attaquer à visage découvert. Elle a appelé à son secours l'indifférence. Celle-ci s'étend de plus en plus partout. Aussi tandis qu'en France on répète: « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » je m'écrie, en pensant à nous autres Anglais: « L'indifférence religieuse, voilà le péril! »

Il faut ajouter que trop souvent pour des questions secondaires, des différences d'interprétation de textes évangéliques, nous dépensons, contre nos propres frères, des forces magnifiques que nous devrions seulement employer à combattre les ennemis de la vérité chrétienne et de la liberté humaine. Nous imitons le triste exemple de la France, sur ce point.

Il y a, d'autre part, un très grand danger pour la vérité évangélique dans le Ritualisme qui, peu à peu, a envahi l'Eglise officielle et cléricale.

Les uns se bornent à désirer quelques cérémonies, mais d'autres voudraient faire revivre les dogmes abrogés par la Réforme. Moi-même j'ai entendu un des ministres de ce Ritualisme théâtral, payé par l'Eglise protestante d'Angleterre, prêcher sans vergogne l'Infaillibilité du pape.

Sans doute une pareille inconscience se rencontre rarement, mais, dans plusieurs églises ritualistes, la messe est célébrée à peu près comme dans les églises catholiques romaines. Quand la foi au Dieu de l'Evangile s'altère et diminue, les liturgies triomphent et les pompes extérieures du paganisme se substituent au culte en Esprit et en Vérité.

Dans trois des quatre provinces de l'Irlande, les catholiques dominent. Dans l'Ulster seul les protestants ont la majorité. Or ce n'est pas seulement dans l'Ulster, mais encore dans toute l'Irlande que les protestants l'emportent par l'intégrité de leur vie. La richesse industrielle du pays leur est due.

On peut se rendre compte facilement de la différence qui existe entre l'Irlande catholique et l'Irlande protestante. La première est en pleine décadence et se dépeuple chaque jour : elle est maintenue sous la griffe d'un sacerdoce égoïste et Rome se reconnaît toujours à ses fruits ; l'autre au contraire, libre de ce joug, jouit d'une prospérité remarquable qui provoque l'envie et la haine.

Les prêtres romains sont décidés à extirper le protestantisme de l'Irlande. Pour arriver à ce but, ils ont fondé l'Association catholique.

Rien de plus édifiant que les procédés employés par cette-Association.

L'Association adresse une circulaire aux employés catholiques d'un chemin de fer.

Elle leur demande les noms et les adresses de tous les employés protestants avec des renseignements précis, quand il s'agit de donner de l'avancement à l'un d'eux.

Alors, certains journaux publient des réclamations perfides contre la nomination prochaine d'un employé protestant. Et si l'employé reçoit l'avancement promis, les mêmes feuilles proclament que cet avancement a été accordé, non pas au mérite, mais uniquement à la religion.

Autant qu'ils le peuvent, les prêtres catholiques défendent aussi d'acheter aux protestants et de leur vendre.

Cette infâme Inquisition moderne a pour but de faire de l'Irlande, province du royaume de notre bon roi Edouard VII, une province de l'évêque romain.

Heureusement la conscience populaire leur répond : « Jamais! »

* Nécessité d'une réforme. — On lit dans la Guardian du 28 février dernier: « The Church must reform herself and largely, by the method of popularising her ministry. She must be before all things a missionary Church, and must rely much on lay agency, gladly welcoming and utilising all loyal service that may be offered. The clergy and their helpers must also live as far as possible in close touch with the people, entering into their ordinary pursuits and pleasures as well as their cares and troubles. What may be called the separatist ideal of religion must be frankly abandoned as no longer suited to our time. "Plus de monastère," says M. Chevalier, to whom Puritanism and Monachism are alike expressions of an imperfect ideal of the Christian life. That a writer of such views should look wistfully towards reunion with the English and Greek Churches is not surprising. It is a question of efficiency. Apart from the advantage of substituting harmony for division, he

suggests to those of his own obedience that they may have much to learn from the Churches they now hold to be in schism. He also reminds them (what some may require to be roundly told) that the movement of Anglican thought towards Reunion is no result of a Roman propaganda acting upon a weakened Church, but is due to a great renewal of spiritual life in that Church.»

— Redeeming the Time, by Paul B. Bull, C.-R., Mirfield: III. Of the Love of Money:... If the Church is to be cleansed of worldliness, and to wage a victorious warfare with the world, it must adopt a new standard of values, and be weaned from its too great reliance on wealth. For the love of money is eating out the life of our nation, and hardening the hearts of all men. And the Church has unconsciously adopted the very standard of the world, and estimates all its official life by money values. It makes one shiver to note how far we have drifted from the Gospel of poverty and simplicity of life when we can represent the standard of values in the Church by the following table:—

One Bishop in a Palace . . . £ 3,000 a year One Dean in a Deanery . . . £ 2,000 £ One Canon in a Stall 800 One Episcopal Horse in a stable £ 400 One Parish Priest in a Vicarage 200 One Communicant in a Cottage £ 100 One Candidate for Holy Orders in a College £ 50

So while the bitter cry from the heathen world goes up to Heaven for more teachers, we realise that an episcopal horse costs as much as a missionary Bishop. This blighting curse of a money value for the ministry of a Gospel which condemns the love of money is not the creation of a disordered imagination. It is the recognised method of the Church. At the Liverpool Church Congress it was urged on the people of Liverpool that such a noble city should have a really first-class Dean for its Cathedral. And how were they exhorted to get one? They were told that they could buy one for an extra £ 1,000. The sum of "£ 5,200 (for the Dean £ 2,000 and four Canons at £ 800 a year) was a great deal in excess of the estimated minimum stipend suggested in clause 22 of the Liverpool Cathedral Act of 1885, but as they were expecting worthy leadership in the Church of Liverpool they must be prepared to pay a fair wage for it...

"Soon, when threatened with Disestablishment and Disendowment, the officials of the Church will uplift their voices in defence of its endowments, and appeal to the nation to protect these treasuries of God. But if we desire the protection of God or the support of the men, we must justify our claim by a zeal for social right-eousness, and for the right use of these endowments which the piety of ages has entrusted to our care. They were not given to us in order that the priests of God might live lives of worldly grandeur in clean contradiction to the Gospel they are sent to preach; but in order that, freed from worldly anxiety, they might be the champions of the poor. The best defence of the Church will always be to cleanse itself by God's help from the spirit of worldliness, and to return to that love of poverty and simplicity of life which alone can witness to our right to speak in the Master's name. (Church Times, Febr. 2, 1906).

— A Grave Situation. — The Bishop of Exeter, in his monthly letter to the diocese, says:—"The situation is one of grave anxiety, the more so as we are assured that a Bill dealing with Education will be among the first measures to be proposed by the Government. But until we have their proposals before us, it is neither possible nor desirable to define our attitude to them. At the same time it may be of use to remind ourselves of the policy we have been following, and of the principles for which we contend and shall contend to the last.

"We do not claim that the Act is satisfactory in all respects, but that, equitably worked as it is in Devon, it embodies principles substantially just. We claim that by providing the buildings, and by the cost of maintaining them, we are paying the full cost of the religious instruction given in Church schools. But the fact that this cost is paid not directly but by equivalence disguises to some extent the real facts. And we would do well to accept a change in the law which would throw the cost of religious instruction upon the Church directly instead of indirectly.

"Secondly, we must not forget that great numbers of our Church children are in 'provided' schools, and that we have a duty to them. Nor can we be unmindful of our duty to the religious life of our country as a whole, which is vitally affected by the religious conditions under which the children of the nation are educated. We must set our faces resolutely against the disaster of a secular system of national education."

(Church Family Newspaper, Febr. 9, 1906).

— Contre l'autorité abusive de certains évêques. — Le Church Times du 16 février dernier a publié la lettre suivante:

Sir,—I notice in a letter on this subject, in your current issue, one of the statements, now so common, to the effect that the Church is hierarchical and not democratic. Of course this is perfectly true,

but the way in which one so often sees it stated is calculated to lead people to ignore the other aspect of the case—viz., that the episcopate is paternal and representative. We might do well to remember the following weighty words of the eminent modern Russian theologian, the late A. S. Khomiakoff:—

The expressions used by a Synod of three Patriarchs and twenty-eight Bishops have a very high authority, and may be considered, now that they have been reprinted in Russia with the assent of our Church authorities, as something very near an Œcumenical decision of the Eastern Church. These expressions, as worded in sec. 17, are of the following import:— "The Pope is greatly mistaken in supposing that we consider the Ecclesiastical Hierarchy to be the guardian of the dogma (of the Church). The case is quite different. The unvarying constancy and the unerring truth of Christian dogma does not depend upon any Hierarchical Order; it is guarded by the totality, by the whole people of the Church, which is the Body of Christ." Examples follow. The same idea is still more clearly illustrated, I think, in section II (I have not the Encyclical with me, and can only quote from memory); the meaning of the passage is as follows: "No Hierarchical Order or Supremacy is to be considered as a guarantee of truth. The knowledge of truth is given to mutual love." It would be difficult to ask for explanations more positive and more clear. The gift of truth is strictly separated from the hierarchical functions - (viz., from Sacramental and disciplinarian power), and the essential distinction from the Roman notion is thus established; the gift of unvarying knowledge (which is nothing but faith) is attributed, not to individuals, but to the totality of the ecclesiastical body, and is considered as a corollary of the moral principle of mutual love. This position is in contradiction to the individualism and rationalism which lies at the bottom of every Protestant doctrine.—Russia and the English Church during the Last Fifty Years, Vol. I. p. 94, ed. W. J. Birkbeck. London 1895. ORTHODOX.

[—] The Bull "Apostolicae Curae." — Le Guardian du 28 février dernier a publié la lettre suivante: «Sir—In the Life of Archbishop Temple, Vol. II., p. 388, et seq., the Bishop of Salisbury contributes an interesting paper upon the Papal Bull Apostolicae Curae (1896), and the previous condemnation of Anglican Orders by the Dutch Jansenist Church (1894), and, regarding the Pope, his lordship says: — "The cause of his issuing this Bull is somewhat obscure, and this, perhaps, is not the place to attempt to state what is known or may be reasonably conjectured about it."

But Leo XIII. himself gave the reasons why he reopened the question in the Bull itself. I take the translation given in the Vindication published by Cardinal Vaughan and the English Bishops in communion with Rome. Noticing the revival of the controversy, the Pope said:—

"Those in favour of the absolute validity, or of a doubtful validity, being not only certain Anglican writers, but some few Catholics, mostly non-English,... both indeed thought that... it was not inopportune to re-examine the question by Our authority. And We, not disregarding such desires and opinions, and, above all, obeying the dictates of Apostolic charity, have considered that nothing should be left untried that might in any way tend to preserve souls from injury, or procure their advantage."

These reasons, given by the Pope himself, for making an inquiry or investigation seem to me to be not "somewhat obscure," but plain enough, and the results of the inquiry were given in the Bull. St. Andrews, N. B.

Georges ANGUS.

* Un Sophisme de M. Anatole Leroy-Beaulieu. — Dans la Revue du 15 mars, l'honorable publiciste reconnaît, avec raison, que la religion devrait être un des premiers facteurs de la pacification du monde; que, de fait, dans les guerres dites de religion, la religion était plutôt l'occasion ou le prétexte que la cause même; et encore, que toutes les grandes religions sont internationales, non cantonnées dans un nationalisme exclusif, et qu'ainsi le catholicisme a un caractère international. Cette dernière assertion est vraie en elle-même, mais il est bon de remarquer que tel n'était pas le sens primitif du mot « catholique ». L'Eglise primitive a été dite catholique, en opposition aux sectes hérétiques, parce qu'elle professait l'universalité des enseignements de J.-C., et qu'elle ne faisait parmi eux aucun choix. Si donc l'Eglise catholique est dite internationale, c'est à un point de vue tout autre que celui de sa catholicité dogmatique.

L'auteur affirme que l'Eglise catholique, au moyen âge, a ébauché, sous le nom de République chrétienne, la fédération européenne que le XX^e siècle doit chercher à préparer. Certes, il y a du vrai dans cette assertion; mais il ne faudrait pas laisser dévier de son vrai sens l'expression «République chrétienne». L'auteur semble n'y voir qu'un projet de fédération européenne et politique. La vérité est que, dès le principe, la constitution de l'Eglise a été républicaine, étant fondée sur le Christ comme pierre angulaire et sur le fondement des douze apôtres; que, dès le principe, l'Eglise a été considérée comme une république ou une fédération d'Eglises particulières autonomes; fédération qui doit être, par conséquent,

universelle et non seulement européenne. M. Leroy-B. ne parle pas de la papauté, mais dans son esprit c'est sans doute la papauté qui a ébauché la fédération européenne susdite. Si telle est sa pensée, elle est erronée: car la papauté n'a cherché qu'à fonder une monarchie dite chrétienne, dont le pape devait être le chef religieux et politique; et c'est ainsi qu'elle a divisé l'Europe, et qu'elle est encore pour le monde entier un élément de division religieuse et politique. Loin de tendre à inculquer aux peuples « l'esprit de fraternité et de paix », elle tend essentiellement à les soumettre à son autorité usurpée et à semer la discorde parmi eux. Aucune méprise n'est possible sur ce point, à la lumière de l'histoire. C'est de Dieu qu'ils parlent, lorsque les vrais chrétiens disent: Adveniat regnum tuum! tandis que les nombreux fanatiques de l'Eglise romaniste entendent d'abord le règne du pape-roi. Il est regrettable que M. Leroy-B., loin d'avoir parlé clairement, ait prêté le flanc à une interprétation sophistique. Il aura beau dire et beau faire, ce n'est pas de Rome que viendra la paix. Au contraire, tous les partis qui veulent la paix doivent lutter énergiquement contre Rome, et cela, au nom même du vrai christianisme et du vrai catholicisme.

* A noter: — Dans la Theol. Quartalschrift, no 1, 1906, un article de M. Funk sur l'ordre ecclésiastique égyptien, p. 1-27; combat la théorie de Wordsworth, d'après laquelle les Canons d'Hippolyte ne seraient que le simple remaniement d'un écrit plus ancien, d'un Ordre de l'Eglise actuellement perdu; — ibid., p. 36-61, un article du Dr K. Adam sur la doctrine du St-Esprit dans Hermas et Tertullien: Hermas a enseigné l'existence d'un Esprit éternel de Dieu, qui est également son Fils et une expression hypostatique de toute l'essence divine. — Dans la Revue du clergé français (15 février 1906), un article de F. Martin sur les doctrines du livre d'Hénoch, p. 561-591; voir en particulier la partie eschatologique, p. 575 et suiv. — Dans The Christian Ministry de M. Lyman Abbott. L'auteur insiste particulièrement sur les caractères de la prédication à notre époque. Cette prédication doit être simple, vitale et pratique. Son thème ne peut être que l'enseignement de Jésus. « Il est donc urgent de renoncer aux effets de l'éloquence que l'on n'obtient assez souvent qu'au détriment de la vérité, d'éviter toutes les déviations de l'imagination et d'en revenir purement et simplement à l'Evangile, à la parole de Jésus.» Dans la Revue bénédictine, 1er janvier 1906 : un premier article de Dom Placide de Meester sur la théologie orthodoxe (Grecs, Slaves et Roumains). — Dans la Quinzaine (janvier 1906): un article de M. P. Bureau sur le culte luthérien en Norvège; un pasteur luthérien reproche aux romanistes de ne plus guère connaître le dogme de la paternité divine, puisque la piété les pousse à se faire moines ou célibataires. — Dans la Revue pratique d'apologétique (15 janvier 1906): un article de M. Lesêtre, où il est dit que « tous les récits bibliques ne sont pas à prendre à la lettre ». --Dans les Church Bells and Illustrated Church News (January 26, 1906): Home Reunion Notes, by the Earl Nelson. Common Doctrines for Church Union. — Dans les Etudes (des Pères jésuites, 20 mars 1906): une discussion très aigre-douce entre le P. Lagrange, dominicain, et le P. Brucker, jésuite, sur la question biblique. Le P. Lagrange tient pour l'exégèse « moderne et progressiste », et il déclare « toute factice » l'opinion que les PP. Billot, Schiffini, Murillo, Fonck, Delattre, Fontaine, Dorsch, Coubé, s'efforcent de faire prévaloir. Le P. L. combat aussi la théologie du célèbre cardinal Franzelin. Il affirme, entre autres choses, que la Bible, avant Abraham, n'offre pas d'histoire proprement dite, mais seulement de l'histoire primitive légendaire. Le P. Brucker se récrie, prétend que cette théorie est inconciliable avec les décisions de l'Eglise, et soutient que le P. L. est en opposition avec l'interprétation commune des Pères, interprétation commandée, dit-il, par la foi (p. 851). Comment une interprétation dite « commune » représente-t-elle une tradition «infaillible» de l'Eglise? C'est ce que le P. Br. n'explique pas. Le P. L. songera-t-il, osera-t-il le lui demander?

- * Nécrologie. La Revue a perdu dernièrement plusieurs amis dévoués, à la mémoire desquels elle se fait un devoir de cœur de rendre hommage:
- M. Etienne A. Vlasto, membre de l'Eglise grecque, décédé en février 1906, à Ramleh San Stefano (Egypte).
- M. le pasteur protestant Henri-David Augsbourger, décédé le 2 janvier 1906, à Lutry (canton de Vaud).
- M. le chanoine Meyrick, de l'Eglise anglicane, décédé en janvier 1906, dans sa paroisse de Blickling.

Qu'ils reposent tous dans la paix du Seigneur!

Bischof von Anzer

die Berliner amtliche Politik und die evangelische Mission.

Von

Friedrich Nippold.

Preis Mk. 1. 80.

Römische Taktik

in den Vereinigten Staaten.

Von

Karl Knortz,

Evansville, Indiana.

Preis Mk. 1.50.

Beiträge zur Reformationsgeschichte.

Bibliographia Brentiana.

Bibliographisches Verzeichnis der gedruckten und ungedruckten Schriften und Briefe des Reformators Johannes Brenz.
Nebst einem Verzeichnis der Literatur über Brenz, kurzen Erläuterungen und ungedruckten Akten.

Mit Unterstützung der Württembergischen Kommission für Landesgeschichte

bearbeitet von

Lic. Dr. W. Köhler, Privatdozenten an der Universität Giessen. Lie. Friedr. Reinh. Lipsius:

Kritik der theologischen Erkenntnis.

Preis Mk. 5. 50.

Dr. Emil Ott:

Die Religionsphilosophie Hegels,

in ihrer Genesis dargestellt und in ihrer Bedeutung für die Gegenwart gewürdigt.

Preis Mk. 3. —.

D. Georg Graue:

Selbstbewusstsein und Willensfreiheit,

die Grundvoraussetzungen der christlichen Lebensanschauung mit besonderer Berücksichtigung ihrer modernen Bestreitung geprüft und dargestellt.

Preis Mk. 3. 20.

Dr. Karl Heim:

Das Weltbild der Zukunft.

Eine Auseinandersetzung zwischen Philosophie, Naturwissenschaft und Theologie.

Preis Mk. 4. -, gebunden Mk. 5. -.

Professor Goswin Uphues:

Religiöse Vorträge.

Preis Mk. 1. 80, kartonniert Mk. 2, 40.

Professor Dr. J. Kohler:

Der Geist des Christentums.

Preis Mk. 1. 20.

Professor D. A. Dorner:

Grundprobleme der Religionsphilosophie.

Vorträge. Preis Mk. 3. 20.